

LUNDI LE 24 AOÛT 2009

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi, le 24 AOÛT 2009 à 19 h 35, Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.
Le siège de conseiller no. 2 est vacant.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 35.

2. Renoncement de l'avis de convocation

2009-274

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que les membres du conseil tous présents sont unanimes à renoncer à l'avis de convocation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Camion citerne 2003

Attendu que le Canton de Lingwick a procédé à l'achat d'un camion usagé de marque Sterling 2003 avec une citerne neuve 2009, avec un moteur de 225 HP au montant de 99 939,52 \$ incluant les taxes auprès de la compagnie Héloc Ltée, tel que stipulé par la résolution 2009-175 adoptée le 22 mai 2009;

Attendu que lors de la livraison à la Municipalité, le soumissionnaire a fourni les services d'une personne qualifiée, pendant un minimum de une (1) heure pour informer les utilisateurs sur l'opération, l'entretien et le fonctionnement du véhicule et de ses équipements tel que stipulé au devis d'appel d'offres;

Attendu que le camion a été livré le 7 août dernier et qu'une vérification sommaire a été effectuée par des pompiers alors qu'il était prévu un nombre de 20 heures d'essai lors de la livraison au devis d'appels d'offres;

De plus, toujours au devis d'appel d'offres, il était mentionné qu'une période d'essai du camion et de la citerne d'une durée maximale de 20 heures sera allouée au Canton de Lingwick avant la signature définitive du contrat, ce qui n'a pas été effectué, entre la livraison du camion et le paiement;

Attendu que depuis le 7 août, le Service incendie de Lingwick a fait des essais routiers sur le territoire de la municipalité, il s'est avéré que le rendement du camion était très insatisfaisant par son manque de puissance du moteur;

Attendu que le manque de puissance du moteur du dit camion sont très limitées, ce qui nous inquiète lors d'appels d'urgence pour une réponse rapide d'intervention;

Attendu que le territoire du Canton de Lingwick a un relief topographique très montagneux, exigeant que le camion citerne puisse intervenir lors de situation d'urgence le plus rapidement possible, ce qui n'est pas le cas en ce moment;

À CES CAUSES

2009-275

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le Canton de Lingwick fasse connaître son insatisfaction à la compagnie Héloc Ltée et que les attentes vis-à-vis le camion ne sont pas comblées.

Que le manque de force du moteur du camion ne répond pas aux exigences pour un véhicule d'urgence.

Qu'une demande soit transmise à la compagnie Héloc dans le but de trouver des solutions qui pourront satisfaire le Canton de Lingwick tout en sachant que la municipalité a procédé à cet achat en pleine confiance envers la dite compagnie et selon l'expertise qu'elle démontrait dans la fourniture de véhicule d'urgence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **Levée de la session.**

2009-276

Il est proposé par le conseiller Guillemette que la levée de la session soit prononcée. Il est 19 h 51.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière